

Centre des Monuments Nationaux Ça va mal partout !!!

Les agents de l'Arc de Triomphe se mobilisent. Un préavis de grève spécifique a été remis au Ministre en personne, pour la journée du samedi 16 avril. Leurs revendications portent essentiellement sur les conditions de travail, l'emploi et la précarité. Mais au delà de l'Arc c'est l'ensemble des personnels du Centre des Monuments Nationaux qui est concerné, tant au siège que dans les monuments.

Tension sur les emplois... Partout !

Refus de congés, refus de formations, remise en cause des temps partiels choisis, non respect des règles d'organisation de travail avec bricolage du planning au mépris du perpétuel, restriction des droits syndicaux... Cette situation nous la vivons tous au quotidien dans nos monuments et nos services et de façon encore plus aigüe ces derniers temps. **En cause, la diminution des « heures vacations »... Partout !** Dès le conseil d'administration du mois de novembre, la CGT s'était fait l'écho de graves difficultés à venir au vu de la présentation du budget 2011 qui laissait transparaître une baisse inquiétante des moyens en terme d'emplois. On y est ! La haute saison commence à peine que déjà de nombreux collègues font les frais de cette politique de restriction... Pas pour tout le monde ! En effet, alors que l'administration ne cesse de nous rabâcher que les plafonds d'emplois sont saturés (impossibilité de recruter), l'effectif du « cabinet » de la Présidente a été multiplié par trois depuis son arrivée. Par contre dans les monuments le sous-effectif est de plus en plus criant. Entre les postes non pourvus et le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, la situation n'est guère plus tenable. Et pour finir, les vacataires, dont le sort est déjà loin d'être enviable, sont encore plus précarisés par la diminution de leur quotités horaires mensuelles.

Règlement de visite et règlement intérieur : c'est mal barré !

La dernière réunion a été une farce de concertation. Au lieu de rentrer dans le vif du sujet et commencer à élaborer un projet de texte, l'administration s'est contentée de passer en revue les différentes rubriques censées composer les futurs-éventuels règlements intérieurs. Tous les points portés par la CGT : horaires et conditions d'ouverture, effectifs minimums obligatoires (ouverture/fermeture), parcours de visites, organisation du travail, hygiène et sécurité... ont été purement et simplement évacués du débat alors qu'il s'agit pourtant de dispositions primordiales qui doivent être inscrites au règlement intérieur. Quant à la déclinaison des règlements de visite, censée faire l'objet d'une large concertation auprès des personnels, les premiers échos qui nous sont parvenus sont loin d'être encourageants...

Révision du statut des contractuels : c'est pas mieux !

Après cinq réunions nous ne sommes toujours pas entrés au cœur du débat : la grille des salaires. Alors que le CMN s'était engagé à prendre des mesures en faveur des bas salaires, du peu que nous avons pu percevoir, celles-ci risquent bien de se résumer à un simple saupoudrage : 900 contractuels devant se partager le gâteau des 600.000 euros de l'enveloppe autorisée par Bercy.

Avec seulement 55% en faveur du groupe 1 qui représente un tiers des effectifs, inutile de dire que nous sommes très loin du compte. D'autre part, alors que nous aurions dû travailler sur le classement des métiers dans les différents groupes de rémunération, sur la base de critères classants objectifs (niveau de diplôme, expérience professionnelle, niveau de responsabilité) l'administration se contente de redéfinir les fiches métiers à base de charabia technico-administratif auquel personne ne comprend rien ! Mine de rien les notions de « performance », « d'objectif » et de « rentabilité » sont introduites insidieusement au cœur même de nos missions de Service Public.

Conditions de travail : beaucoup de paroles et peu d'actes !

Combien de projets votés en CHS et permettant de réelles améliorations des conditions de travail sont restés lettre morte. Il y a avait pourtant des engagements fermes, des calendriers de travaux et même des projets d'aménagement provisoire... Et finalement rien ne bouge ! Même les situations d'urgence ne sont pas traitées. Que se soit dans les billetteries, les comptoirs, les postes de travail à l'accueil et surveillance ou dans les jardins, les conditions de travail sont bien souvent lamentables : caisses archaïques, postes de travail inadaptés, non chauffés, exposés à la chaleur et aux intempéries, mobiliers non ergonomique, locaux parfois vétustes, absence de salles de jours... Les dysfonctionnements et les manques de moyens sont tels, que même les travaux prévus ne démarrent pas !

Souffrance au travail : la direction reconnaît mais ne prend pas les mesures qui s'imposent !

A maintes reprises, la CGT n'a pas hésité à monter aux créneaux afin de dénoncer les situations de souffrance au travail au CMN. Que ce soit au siège ou au domaine de Saint-Cloud, la direction n'a eu d'autre choix que de reconnaître ces situations. Au siège, il aura fallu l'intervention et un rapport à charge de la médecine de prévention pour que la direction reconnaisse enfin l'évidence. Pour Saint-Cloud, les représentants du personnel ont dû imposer un vote au CHS pour que l'administration (qui a d'ailleurs voter contre) soit forcée de prendre la mesure du problème. Cependant, les réponses apportées sont très loin d'être adaptées (« Théâtre à la carte » au siège et « audit interne » pour Saint-Cloud). De plus, ces réponses n'ont fait l'objet d'aucune concertation et ont été imposées sans que les personnels qui sont pourtant les premiers concernés, n'aient eu leur mot à dire. Ces méthodes sont inacceptables.

Quelque soit le monument ou le service dans lequel nous exerçons nos missions, quelque soit notre statut, contractuel ou fonctionnaire, quelque soit notre métier, aujourd'hui nous sommes tous touchés par le manque d'effectifs, la remise en cause de nos acquis, les salaires qui stagnent, les mauvaises conditions de travail et une sérieuse dégradation de la situation générale dans notre établissement. Des dossiers qui n'avancent pas, une concertation qui n'en est pas vraiment une, des solutions qui n'en sont pas... Nous sommes arrivés au bout de l'exercice.

C'est maintenant qu'il faut agir !

Mobilisons nous dès les jours qui viennent !

Tous ensemble !